

DIALOGUE ENTRE L'EPOC ET LES ACTEURS INTERESSES

**Mercredi 22 mai 2002 – salle 1
15h00 -18h00**

**Siège de l'OCDE, 2 rue André-Pascal
75016 Paris (Métro : La Muette - Ligne 9)**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1.	15h00 - 15h15	Accueil et prise de contact
2.	15h15 - 17h15 OCDE (publication parue en 2001), <i>Les taxes liées à l'environnement dans les pays de l'OCDE. Problèmes et stratégies</i>	Séance spéciale sur les taxes environnementales
3.	17h15 - 17h50 <i>ENV/EPOC(2002)1</i> <i>ENV/EPOC(2002)1/ANN1</i> <i>SG/SD(2002)1/REV1</i> <i>SG/SD(2002)2/FINAL</i> <i>SG/SD(2002)10</i>	Autres thèmes traités par l'EPOC <ul style="list-style-type: none"> • Programme de travail et budget pour 2003-2004 • Indicateurs du découplage des pressions environnementales et de la croissance économique • Prise en compte des aspects sociaux dans les travaux de l'OCDE sur le développement durable, à l'occasion et à la suite du Sommet mondial sur le développement durable
4.	17h50 - 18h00	Conclusions

NOTE RELATIVE AU PROJET D'ORDRE DU JOUR

Point 1 : Accueil et prise de contact

1. La présidente du Comité des politiques d'environnement (EPOC), Mme Helena Cizkova (République tchèque), ouvrira la réunion. Un représentant de chacun des trois groupes intéressés sera ensuite invité à présenter ses collègues.

Point 2 : Séance spéciale sur les taxes environnementales

2. A la suite de la dernière rencontre organisée avec les acteurs intéressés (le 7 novembre 2001), il a été décidé de tenir dans le cadre de ce dialogue une séance de fond sur les taxes liées à l'environnement. Le débat commencera par une introduction rapide du Secrétariat de l'OCDE sur les travaux récemment consacrés aux taxes environnementales par l'Organisation, qui se référera essentiellement à la publication parue en 2001 sous le titre *Les taxes liées à l'environnement dans les pays de l'OCDE. Problèmes et stratégies*. Un représentant de chacun des trois groupes intéressés fera ensuite un bref exposé liminaire (de 5 à 10 minutes).

- **Exposé du Secrétariat de l'OCDE** : Jean-Philippe Barde et Nils-Axel Braathen, Division des politiques nationales, Direction de l'environnement de l'OCDE.
- **Exposé des ONG de défense de l'environnement** : Yannis Paleocrassas, Elliniki Etairia (ONG grecque de défense de l'environnement), ancien membre de la Commission européenne chargé de l'environnement et ancien ministre des Finances de la Grèce.
- **Exposé du BIAC** : Han Kogels, responsable des questions de taxation indirecte, Shell International.
- **Exposé du TUAC** : Lucien Royer, conseiller principal, Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC).

Après les exposés liminaires, le débat sera ouvert à tous les participants.

Point 3 : Autres thèmes traités par l'EPOC

3. Les trois thèmes – « Programme de travail et budget pour 2003-2004 », « Indicateurs du découplage des pressions environnementales et de la croissance économique » et « Prise en compte des aspects sociaux dans les travaux de l'OCDE sur le développement durable » – seront respectivement présentés par les représentants du **BIAC**, des **ONG de défense de l'environnement** et du **TUAC**. A la suite de chaque intervention, les représentants des autres groupes intéressés seront invités à formuler des observations ou remarques succinctes, s'ils le jugent utile, avant d'ouvrir le débat à l'ensemble des participants.

Point 4 : Conclusions

4. Les acteurs intéressés seront invités à faire part brièvement de leurs conclusions. La présidente de l'EPOC précisera la démarche envisagée pour rendre compte des résultats de cette rencontre lors de la réunion du Comité.